

Une Sécurité Sociale pour toutes et tous !



La Sécurité Sociale, issue des mesures élaborées à partir de 1943 par le Conseil National de la Résistance (rassemblant les mouvements de résistance, les syndicats et les partis politiques, tous en lutte contre l'occupant nazi et les tenants de la collaboration), a été créée après la seconde guerre mondiale.

C'est un projet de progrès social pour TOUS !



Malgré la France en ruine, la mise en œuvre et le financement ont été assurés afin que chacun vive sans angoisse du lendemain, en cotisant **SELON SES MOYENS ET EN RECEVANT SELON SES BESOINS !**

Comment cela a-t-il été possible ?

Le travail est une richesse ! La force de travail n'est pas une marchandise comme les autres puisque son usage permet de créer une valeur supérieure à la sienne. Par exemple, le pain se fabrique à partir de la farine, du pétrin et du four, **mais surtout grâce au travail humain.**



Ainsi, le travail produit les richesses créées, c'est à dire la valeur ajoutée qui est **principalement captée par le capital**, par le biais des dividendes...

Grâce aux cotisations sociales versées au pot commun de la protection sociale, les salariés ont droit et couvrent de façon collective et solidaire les risques inhérents aux événements de la vie (enfants, retraite, maladie, invalidité, chômage...).

Depuis sa création en 1945, notre système de Sécurité Sociale est le fruit d'attaques régulières : étatisation de la gestion de la Sécurité sociale, transfert d'une partie des cotisations sociales (liées aux exonérations des cotisations patronales) vers l'**impôt** - part de la TVA, contribution sociale généralisée (CSG), contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) - **prélevés sur les revenus salariaux et les pensions.**

Aujourd'hui, plus de 50% de la Sécu est financé par les impôts parmi lesquels la CSG.

686 milliards d'euros ont été soutirés de la richesse produite par le travail dans l'entreprise et transférés au financement des dividendes au travers de la fiscalisation et des intérêts exigés par le système financier. Une grosse partie des cotisations des entreprises à la branche Famille (34 Milliards d'euros) a été transférée sur les ménages.

Le « trou de la Sécu » a été organisé et amplifié par toutes les décisions politiques et « sociales » des gouvernements successifs à l'initiative du patronat.

Tout est mis en œuvre pour assécher les ressources de la Sécurité Sociale.

Dans une tribune publiée sur le site du « Monde », le collectif d'associations emmené par Pascale Ribes, présidente d'APF France handicap, écrit « *Ce qui nous semble incontrôlable, ce n'est pas la dépense publique mais le transfert massif de la solidarité nationale au profit des acteurs les plus forts du système* ».

Ceci au détriment des salariés qui sont incités à devenir auto-entrepreneurs pour travailler en sous-traitance sans droit propre et sans protection sociale. Pour se protéger, les auto-entrepreneurs doivent prendre en plus une couverture sociale onéreuse.

Et quand l'austérité revient, le gouvernement, en lien avec le patronat, recherche d'autres ressources... et les trouvent dans les poches des salariés, des privés d'emplois, des retraités et des malades qu'ils ponctionnent : doublement des franchises médicales et participation forfaitaire pouvant aller jusqu'à 200€ par an qui n'épargne pas les ALD, mise en cause des arrêts de travail de moins de 8 jours...

Toutes les propositions du gouvernement vont dans ce sens : faire payer uniquement le salarié et le retraité tout en transférant les services de santé publics vers la santé lucrative (le financement de la sécurité sociale sert alors également à financer les dividendes des actionnaires de ces établissements).

Le manque de médecins traitants (6 millions d'assuré·es n'en ont pas), l'incontestable réalité des déserts médicaux dans certaines régions, l'incontestable nonaccès aux soins du fait des dépassements d'honoraires ne se résoudront qu'avec **un changement radical de modèle de médecine, hors secteur marchand, qui privilégiera avant tout la notion de Santé publique et l'intérêt général.**

La CGT porte des revendications et propositions pour obtenir une sécurité sociale du XXIème siècle

Projection du diaporama et débat public

RECONQUÉRIR UNE SÉCURITÉ SOCIALE SOLIDAIRE ET INTÉGRALE

Avec la participation des représentants des syndicats CGT des organismes sociaux de Nantes CPAM, CAF, CARSAT et URSSAF

Mercredi 12 novembre 2025 - de 9h30 à 12h00

à la Maison des Syndicats CGT

Bâtiment central - Place de la Gare de l'État - 44200 NANTES

Organisé par L'Union Syndicale des Retraité·es de NANTES